



RÉSEAU DES ÉMETTEURS FRANÇAIS

Union française des radioamateurs

Section française de l'Union Internationale des Radioamateurs (IARU)
Association reconnue d'utilité publique par décret du 29.11.1952.

Siège social : 32 rue de Suède 37100 Tours
Services administratifs BP 77429 37074 Tours Cedex 2
Site web : www.r-e-f.org

Compte rendu de la réunion de la commission des concours du samedi 19 mars 2016 à Tours

Membres présents :

F1BLQ, F4CWN, F4CIB, F5AGO, F5LEN, F5MUX, F5FLN, F6DZR, F6IIT

Excusés : F1NGP et F8BXI

Destinataires : Membres, Président, Sièges

Secrétaire de la réunion : F5LEN

Ouverture de la réunion 09h

1. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion de la commission se déroulera courant octobre 2016 via une conférence téléphonique sauf actualité particulière.

2. Calendrier et correcteurs

Certains concours ont été redistribués à de nouveaux correcteurs. Il est rappelé qu'il est important pour chaque correcteur de respecter au mieux le calendrier des corrections établi par F8BXI.

3. Mode d'envoi des logs de concours

Depuis ces deux dernières années, nous rencontrons de plus en plus de difficulté avec les acquittements du robot pour les CR envoyés par emails (indésirables / filtres). Aussi il est décidé que l'envoi des logs évoluera progressivement vers un téléchargement direct depuis une page dédiée sur le site de la commission des concours pour tous les concours.

Cette page existe déjà et est déjà largement utilisée:

<http://concours.r-e-f.org/tools/upload/index.php>

Cette évolution sera mise en œuvre au cours de l'année 2016 pour les stations F.

4. Diplômes et certificats Coupe du REF

Les certificats de participations et diplômes à la Coupes du REF sont disponibles en téléchargement depuis le site de la commission pour tous les participants étrangers depuis quelques années.

Les certificats seront également disponibles pour les stations françaises à partir de 2016.

5. Durée des CCD

Il est étudié la possibilité de démarrer les concours de courte durée à partir de 8h locale au lieu de 7h locale. La commission rappelle que ces horaires ont déjà été réduits par deux fois. Il semble que les horaires actuels de 7h à midi donnent satisfaction. La première heure offre déjà de l'activité même si celle-ci peut différer en fonction des régions. Cette proposition n'est pour le moment par retenue.

6. Décompte des stations participantes par département pour la Coupe du REF

Le décompte des stations par départements est actuellement obtenu à partir des informations obtenues dans l'annuaire de l'ANFR. Les stations en liste orange ne sont donc pas prises en compte pour ce décompte. F5LEN attire l'attention de la commission sur le fait que si cette source de données venait pour une raison ou une autre à ne plus être disponible, nous serions devant l'obligation de revoir le règlement actuel et sa formule de pondération des points pour l'attribution de la Coupe du REF. Un décompte par membres de l'association par département est envisagé car ces chiffres sont disponibles en temps réel au REF.

7. Première analyse de la participation en M/M

Pour cette première année où la catégorie Multi-Multi a été introduite au règlement de la Coupe du REF on a décompté après les deux premières manches:

2 stations pour la partie CW

2 stations pour la partie SSB

La règle du changement de bande ramené de 15 à 10mn a été correctement intégrée et donne satisfaction.

Cette année la participation pour la partie CW a augmenté de 12 % (893 logs vs 795 en 2015) et de 11,5% pour la partie SSB (1052 logs vs 944 en 2015).

8. Respects des segments concours

F8BXI a attiré l'attention de la commission sur le fait que les segments concours n'ont encore une fois pas été respectés malgré ses rappels constants dans la rubrique concours de Radio-REF. Les situations les plus critiques étant évidemment sur 40m et 80m.

La commission analysera chaque log des participants et enverra à chacun d'eux un email avec le détail de tous les qso effectués en dehors de segments concours afin d'attirer l'attention de tous sur le partage de nos bandes avec les OMs non contesteurs.

D'autre part, le règlement sera revu afin qu'une station prétendant se voir classer dans les 10 premiers de toutes les catégories soit obligée d'inscrire la fréquence exacte de chaque qso dans son log (CAT).

En fonction de l'évolution favorable ou non lors des prochaines éditions, d'autres actions pourront être envisagées.

9. Attribution F6REF

L'indicatif F6REF sera utilisé en 2017 par une équipe de la Meuse.

10. Modification de la durée du REF 160 m

Dés l'édition de novembre 2016 la durée du REF 160m sera réduite. Le concours se terminera à 01h TU au lieu de 07h TU.

11. Tableau de records F

F5MUX relève que dans le tableau des records F seuls les scores HP y sont indiqués. Il se propose donc de réaliser les recherches dans les anciens résultats permettant d'intégrer les records pour les scores LP et QRP.

12. Station télécommandées

L'interdiction de connecter une station radioamateur à un Réseau Ouvert au Public n'étant plus écrite dans les derniers textes régissant l'utilisation d'une station d'amateur, le point des règles générales indiquant que l'opérateur doit être physiquement présent sur le lieu d'émission et de réception est supprimé.

13. Indicatifs spéciaux

La commission a été sollicitée par F2CT afin que celle-ci donne un avis sur l'utilisation d'un indicatif spécial (TM2CT) pendant la dernière Coupe du REF reprenant le suffixe de l'indicatif d'une station déjà en activité. Il est évident que ce type de situation peu engendrer des confusions lors d'un concours. Cependant l'attribution d'un indicatif spécial est du seul ressort de l'ANFR et répond à la libre demande d'un radioamateur. La liberté de choix doit rester la règle.

14. Rubrique Concours HF et THF dans Radio REF

Philippe F8BXI quittera ses fonctions de rédacteur de la rubrique concours de Radio REF en fin d'année. Il est une nouvelle fois fait appel à candidature pour rejoindre la commission et prendre en charge cette fonction.

15. Classe 6H

La nouvelle classe 6h pour les stations mono-opérateur est autorisée pour les concours IARU (50/VHF/UHF/MMC). Les règlements F seront mis à jour en conséquence.

16. Prochain comité C5 IARU

La commission a étudié les documents préparatoires du comité C5 de la réunion de Vienne qui se déroulera en avril. 19 propositions concernant les concours ont été discutées et les avis transmis à la commission THF du REF.

17. Renouvellement tiers sortant

F4CIB, F5FLN et F5LEN se représentent.
Réélus à l'unanimité.

Fin de la réunion 17h.